

Les aides financières rénovation énergétique

Voici la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2022 pour la rénovation énergétique de leur logement (mise à jour oct. 22):

- Ma PrimeRénov': demande en ligne <u>maprimerenov.gouv.fr/</u>
- Ma PrimeRénov'Sérénité: assistance dans le projet des ménages monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos po
- L'Éco prêt à taux zéro : financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie <u>service-pu-</u>

blic.fr/particuliers/vosdroits/F19905

- Le Coup de pouce économies d'énergies : bénéficier de primes pour financer certains travaux coupdepouceeconomiedenergie.fr/
- Le chèque énergie : permet d'aider au paiement des factures d'énergie notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.
- L'aide des entreprises de fourniture d'énergie : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides
- La TVA à 5,5%: retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.
- La réduction d'impôt «Denormandie» : pour les particuliers qui achètent un logement à rénover. Vous pouvez en savoir plus sur le site du <u>service public.</u>
- L'exonération de taxe foncière : les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.
- Le micro crédit ou le crédit à la consommation : pour rénover son logement, il est aussi possible de <u>souscrire un prêt instantané en ligne</u> (par exemple sur la plateforme : <u>finfrog.fr/credit-rapide/instantane</u>).

Pour en savoir plus sur les aides de rénovation énergétique et pour vous accompagner dans ce projet, un site internet a été lancé : <u>france-renov.gouv.fr.</u>

Quels travaux sont éligibles à ces aides?

Pour que les travaux engagés soient éligibles aux aides et subventions publiques, il faut qu'ils aient un impact significatif sur la consommation d'énergie du logement. Afin de garantir, dans la mesure du possible, le respect de l'objectif énergétique, ces travaux doivent être réalisés par des <u>professionnels certifiés comme garants de l'environnement.</u>

Les principaux axes de rénovation sont le chauffage, l'isolation, l'eau chaude sanitaire et la ventilation du logement. Les travaux les plus courants peuvent être le remplacement de la chaudière, l'installation d'une pompe à chaleur réversible, pouvant chauffer l'hiver et rafraî-chir l'été, l'isolation des combles ou le remplacement des portes et fenêtres.

En plus des aides et subvention, ces travaux sont d'autant plus rentable que le <u>prix du kWh</u> <u>d'électricité en France</u> est à son plus haut niveau, et subit encore de nombreuses augmentations. Chaque kilowattheure économisé se reflète alors sur la facture.